



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 26.10.2020

Publications supplémentaires: KABGE 26.10.2020

Numéro de publication: KK04-0000015363

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Etat de collocation et inventaire TWENTY FIVE PERCENT SÀRL

Débiteurs:

TWENTY FIVE PERCENT SÀRL

CHE-178.616.110

Rue HOFFMANN 11

1202 Genève

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 15.11.2020

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 05.11.2020

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 5 + 41 22 3888905

F20200570

But :